

## Mairie de Charvonnex



Tél : 04.50.60.32.48

Fax : 04.50.60.82.01

contact@mairie-charvonnex.com

Chers parents,

Pour préparer le périscolaire du mercredi après midi, nous vous demandons de bien vouloir compléter le dossier d'inscription.

Les cartes de garderie sont en vente au secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture.

**Lundi - Mardi - Jeudi : 16H00 - 18H00**

**Mercredi : 17H00 - 20H00**

**Vendredi : 14H00 - 18H00**

Tél. école : 04.50.45.37.84

Tél. garderie : 04.50.45.42.60

Tél. cantine : 04.50.45.42.60

Didier EVERAERE  
Adjoint vie scolaire

NOM (enfant) – Prénoms .....Classe .....  
NOM (enfant) – Prénoms .....Classe .....  
NOM (enfant) – Prénoms .....Classe .....  
NOM (enfant) – Prénoms .....Classe .....

## **INSCRIPTION PERISCOLAIRE MERCREDI APRES-MIDI 2017/2018**

### **REGLEMENT A NOUS RETOURNER SIGNE**

#### **1. LE GESTIONNAIRE**

La mairie de Charvonnex  
Sous la responsabilité de Jean-François GIMBERT, Maire.

#### **2. LE PERSONNEL**

Madame DUMONT Aurélie  
Madame ALLOMBERT Françoise

#### **3. L'ACCUEIL : Tél. : 04.50.45.42.60**

Le périscolaire du mercredi après midi se situe dans les locaux de la garderie, l'entrée se fait à gauche du bâtiment en empruntant la passerelle métallique.

Le nombre de places sera limité à 20 enfants, elle accueille exclusivement les enfants scolarisés à Charvonnex.

Le périscolaire du mercredi après midi fonctionnera de 11h30 à 18h30.

Les repas seront gérés par l'association de la cantine comme pour les autres jours.

Seront acceptés uniquement les enfants ayant un dossier de cantine.

La garderie sera fermée en cas de grève des employées communales.

#### **4. INSCRIPTION**

Les inscriptions se feront par période entre chaque vacances scolaires.

Période 1 : Du 6/11 au 22/12/2017

Période 3 : du 26/02 au 06/04/2018

Période 2 : du 8/01 au 09/02/2018

Période 4 : du 23/04 au 06/07/2018

Les inscriptions devront être retournées au secrétariat de la Mairie avant :

Le 20 octobre 2017 pour la période 1

Le 9 février 2018 pour la période 3

Le 22 décembre 2017 pour la période 2

Le 6 avril 2018 pour la période 4

**Lors du dépôt de votre dossier d'inscription, il sera obligatoire d'acheter une carte spécifique pour le périscolaire du mercredi après midi qui sera conservée avec votre dossier.**

Les inscriptions pour la cantine devront respecter le calendrier imposé par l'association de la cantine. Les enfants non inscrits à la cantine et au périscolaire du Mercredi après-midi ne pourront être acceptés par le personnel.

## 5. TARIF

Le tarif sera unique : 16.80 € (hors repas)  
*Tarif valable de 11h30 à 18h30 (tarif non dégressif)*

Une carte spécifique pour le périscolaire du Mercredi après midi devra être achetée lors du dépôt du dossier d'inscription.

*Pour information : 12 cases (6h) seront décomptées par mercredi après-midi.*

## 6. FONCTIONNEMENT ET RESPONSABILITE

Les enfants seront pris en charge par l'employée communale dans les vestiaires de l'école après la classe et seront amenés au périscolaire du mercredi après midi.

**Le goûter devra être fourni par les parents chaque mercredi.**

**Absence et discipline :**

**Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) impérativement avant 18 h 30. Tout retard injustifié sera sanctionné de 4 cases par tranche de 5mn et de 20 cases d'amende à la 3<sup>ème</sup> absence injustifiée.**

**A partir de 18h35 sans nouvelle des parents, la gendarmerie sera appelée.**

Les enfants seront uniquement confiés aux parents ou aux personnes désignées sur la fiche ci-jointe. La remise d'un enfant à un mineur n'est pas autorisée sauf s'il s'agit des frères et sœurs âgés de 15 ans minimum avec décharge signée des parents.

Tout « non-respect » de ce règlement entraînera une convocation et/ou sanction du maire et de l'adjoint chargé de la vie scolaire.

Dans le cas de parents déchus des droits parentaux, une copie de la décision du tribunal doit être jointe à ce dossier.

Afin de ne pas perturber le service périscolaire du mercredi après midi, les parents sont priés de quitter les locaux dès que l'enfant est prêt.

**FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018  
PERISCOLAIRE DU MERCREDI APRES MIDI DE CHARVONNEX**

**NOM et Prénom du ou des enfant(s) :**

**Classe**

.....  
.....  
.....

**NOM et Prénom du père ou responsable légal :**

**NOM et Prénom de la mère ou responsable légal :**

Adresse :

Adresse :

Tél domicile

Tél domicile

Portable

Portable

Bureau

Bureau

**NOM, Prénom des personnes pouvant venir chercher mon ou mes enfant(s) à la sortie de la garderie **sur présentation de pièce d'identité** :**

.....  
.....  
.....

Merci de nous signaler les informations importantes à connaître concernant la santé de votre ou vos enfant(s) notamment les allergies :

.....  
.....

**En cas d'urgence** si les parents ou responsables ne peuvent être avertis, les employées de la garderie doivent contacter :

Mme/Mr ..... Tél. : .....

Mme/Mr ..... Tél. : .....

En cas d'urgence, j'autorise les employées communales en charge de la surveillance de mon ou mes enfant(s) à la garderie périscolaire de Charvonnex d'appeler les services concernés (SAMU, Pompiers) et à les emmener dans la structure hospitalière suivante :

Fait à ..... le .....

**La signature de ce document vaut acception du règlement de la garderie.**

Signature des parents et/ou responsable légal.

**En cas d'urgence, prévenir les employés de la garderie par téléphone au 04.50.45.42.60 si la personne venant chercher votre enfant n'est pas inscrit sur cette liste.**

# PÉRIODE D'INSCRIPTION

*Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) pour toute l'année ou par période.*

## **Période 1 - Du 6/11 au 22/12/2017**

**Inscription avant le 20 octobre 2017**

8/11	15/11	22/11	29/11	06/12	13/12	20/12

*Cocher les cases*



## **Période 2 : du 8/01 au 09/02/2018**

**Inscription avant Le 22 décembre 2017**

10/01	17/01	24/01	31/01	07/02

*Cocher les cases*



## **Période 3 : du 26/02 au 06/04/2018**

**Inscription avant Le 9 février 2018**

28/02	07/03	14/03	21/03	28/03	04/04

*Cocher les cases*



## **Période 4 : du 23/04 au 06/07/2018**

**Inscription avant Le 6 avril 2018**

25/04	02/05	09/05	16/05	23/05	30/05	06/06

13/06	20/06	27/06	04/07

*Cocher les cases*

**DECHARGE PARENTALE 2017/2018**

**AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE PAR UN MINEUR**  
**D'UN ENFANT AU PERISCOLAIRE DU MERCREDI APRES MIDI**

Je soussigné(e) ..... parent/ responsable légal,  
autorise ma fille/mon fils ..... âgé(e) de plus de 15 ans, à  
venir chercher mon (mes) enfant(s) ..... à la garderie  
périscolaire en mon absence.

Charvonnex, le .....

Signature des parents ou responsable légal.